Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par le soussigné, que lors de la session ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 4 novembre 2024 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le lot à créer 5 535 210 pte, chemin Mason.

Nature et effets :

La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 5 535 210 pte et a pour but d'autoriser la création d'un lot de 27,22 mètres alors que le règlement de lotissement 448, article 5.10, prévoit une largeur minimale de 50 mètres.

Identification du site concerné :

Cette propriété est située au sur le lot 5 535 210 pte, chemin Mason.

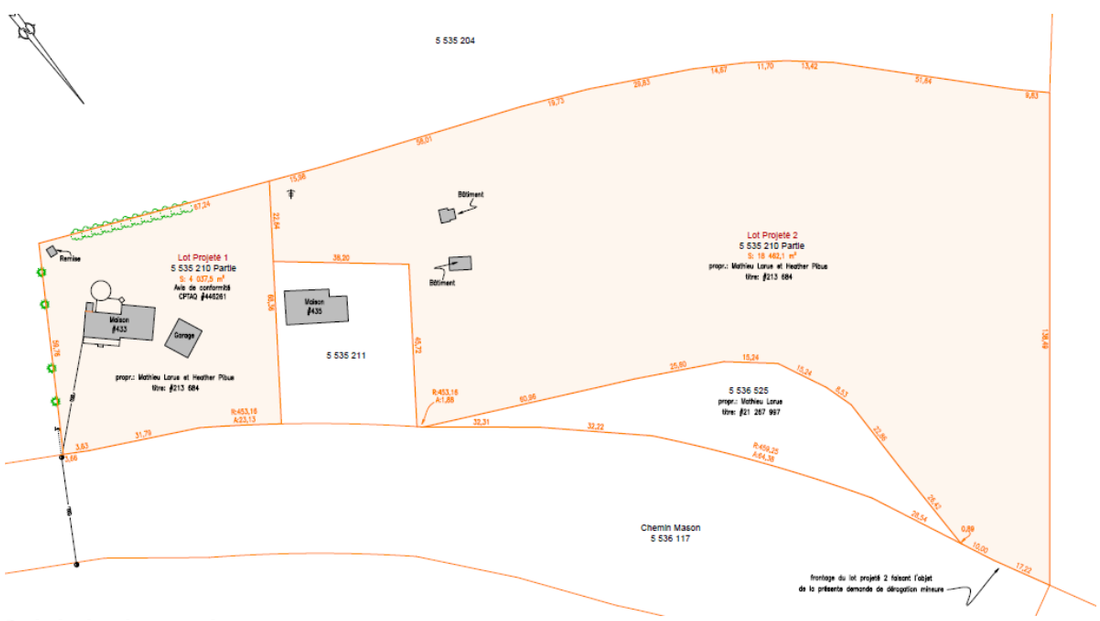

But de la demande :

Cette demande a pour but de permettre la vente de la maison sise au 433 chemin Mason, séparément de la terre.

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, cet avis est donné à Canton de Cleveland, le 16 octobre 2024.

Donné à Canton de Cleveland, ce 16 octobre 2024.

Martin Lessard
Directeur général / greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland